

**8 Société et Culture**

# Éducation/Proclamation des résultats de l'entrée en 6e session 2019, hier

## Le nombre d'admis en augmentation

CNB  
Libreville/Gabon

**LES** résultats de l'entrée en 6e, session 2019, ont été publiés hier. Ce sont au total 35 734 élèves régulièrement inscrits en 5e année des établissements primaires répartis dans les 24 circonscriptions scolaires à travers le territoire national, qui ont obtenu leur passage en classe de 6e des lycées et collèges de l'enseignement secondaire général. Des résultats en nette progression par rapport à la session 2018 qui avait enregistré 33 365 admis, soit une différence de 2 369, le nombre d'admis. Aujourd'hui plusieurs parents d'élèves vont certainement faire le tour des différents centres d'exa-



Des parents d'élèves consultant les listes des admis en classe de 6e hier après-midi à l'école publique de Mont-Bouët.

Photo : F. M. MOMBO

men, surtout de Libreville où sont affichées les listes d'admis, pour s'assurer de l'admission de leur enfant. En effet, hier, à l'affichage des résultats, tard dans l'après-midi, l'affluence autour des centres n'était pas au rendez-vous, eu égard au fait que nombre de parents n'avaient pas

l'information. Ceux de l'intérieur du pays connaîtront leurs résultats, en cours d'acheminement, dans la semaine, selon la Direction générale des examens et concours (DGEC). Il faut tout de même rappeler que ces dernières années, le concours d'entrée en 6e se déroule suivant



Nombre de parents n'étaient cependant pas au courant de l'affichage de ces résultats dans les différents centres.

Photo : BOTOUNOU

les nouvelles modalités d'orientation des élèves en classe de 6e. Ces modalités sont précisées dans les articles 2, 5 et 6 de l'arrêté numéro 0001/MENETP/SG/DGEC/DE du 13 janvier 2015. Ces dispositions indiquent respectivement que "le passage en classe de 6e des lycées et collèges

de l'Enseignement secondaire général est réservé aux seuls élèves régulièrement inscrits en classe de 5e année ou Cours moyen 2e année dans un établissement d'enseignement primaire public, privé reconnu d'utilité publique ou ayant une autorisation d'ouverture. Le passage en classe

de 6e est conditionné par l'obtention d'une moyenne finale égale ou supérieure à 10/20. Cette moyenne finale est obtenue en additionnant la moyenne annuelle de l'année scolaire en cours à la moyenne des notes des épreuves écrites de l'examen du CEP, le tout divisé par deux (2). Pour les élèves déjà titulaires du CEP, le passage en classe de 6e est conditionné par la moyenne annuelle de l'année scolaire en cours, additionnée à la moyenne de ses notes des épreuves écrites du CEP et divisée par deux (2)". La publication des résultats du concours d'entrée en 6e, un peu plus tôt cette année, permettra aux parents d'élèves de préparer la rentrée scolaire de leurs enfants nouvellement admis en 6e, en toute sérénité.

## Polémique autour de la clé de répartition des droits d'auteur

### Les explications du directeur général du Bugada

Y.F.I  
Libreville/Gabon

**De l'eau dans le gaz au Bureau gabonais des droits d'auteur et droits voisins (Bugada). Et pour cause, la clé de répartition de la redevance des droits d'auteur aux artistes et autres ayants droit fait polémique. D'où l'exercice de pédagogie auquel s'est livré Maximin Obame Ella, avant-hier face à la presse.**



Maximin Obame Ella, DG du Bugada, livrant sa part de vérité.

Photo : Y.F.I

**RIEN** ne va plus au Bureau gabonais des droits d'auteur et droits voisins (Bugada), précisément à la Commission d'examen de projets et réformes sur la propriété littéraire et artistique. Ladite commission émane de la volonté des artistes à voir clair, entre autres, dans le paiement des droits d'auteur.

Cette dernière a planché du 8 au 14 mai dernier sur l'épineuse question du mode de répartition des droits d'auteur comptant pour l'année 2018. Seul hic, certains commissaires accusent ouvertement le patron du Bugada d'avoir fait main basse sur 6 milliards de francs.

D'où l'ire de Maximin Obame Ella. "Nous sommes gênés et très étonnés que les membres de cette commission, demandeurs et participants à ces travaux, tempêtent de toute part alors que le rendu a été transmis à la tutelle pour validation. Dans un jeu d'imposture, ils ont trans-



Une vue des responsables du Bugada présents lors de la communication du premier d'entre eux.

Photo : Y.F.I

mis une copie en signant en lieu et place du président de séance", lâche-t-il sans ambages. Et de préciser que "le droit d'auteur n'est pas un salaire et l'organisme de gestion du droit d'auteur, quelle que soit sa forme, ne saurait être une structure philanthropique. Être titulaire de droit par

la création ne donne pas automatiquement droit à une part de redevance". Bon à savoir, le paiement

des droits d'auteur obéit à un processus. D'abord le recouvrement, ensuite le conseil d'administration après délibération donne son quitus pour paiement. Pour l'heure, si l'on en croit le DG du Bugada, le dossier se trouve sur la table du ministre de la Culture. Il souligne d'ailleurs qu'"au-delà du réel, de la désinformation et du délit de diffamation, le détournement de 6 milliards devient de la science-fiction". Pour rappel, la commission est composée des représentants des artistes et des responsables du Bugada.

## Beauté/6e édition de Miss Casino Croisette

### Douze candidates pour la finale

I.I  
Libreville/Gabon

**TOUT** doucement, la 6e édition du concours Miss Casino Croisette entamée le 4 juillet dernier s'approche de son épilogue. Avec la demi-finale prévue ce jeudi 1er août, il n'en restera que 6 finalistes sur les 12 candidates devant disputer la finale prévue jeudi prochain. Mais avant cette ultime étape que d'épreuves traversées par les 12 de-



Sidoine, Joyce et Andréa, les trois premières présélectionnées, devront affronter les autres concurrentes pour la finale.

Photo : DR

mi-finalistes de ce jour. Sur quatre soirées, elles ont franchi les étapes en se qua-

lifiant par vague de trois. Rappelons que le Casino Croisette organise annuelle-

ment ce concours de beauté féminine dans le cadre des festivités marquant la fête de l'Indépendance du Gabon, le 17-Août. Pour la grande finale prévue le 8 août prochain, les trois finalistes (Miss, 1re et 2e dauphine) vont se partager les 3 millions en jeu, en plus de nombreux autres lots fournis par les partenaires de ce concours (J.P Chenet et la Pharmacie des Forestiers). Cette année les organisateurs projettent la promotion de la future reine de beauté du Casino Croisette, sur le plan international, également.



LEFBEK 2019